

Isabelle Le Callennec est bien vivante

Date : 20 juillet 2017

Mais, on comprendra dans l'interview ci-dessous que... pour Isabelle Le Callennec (comme pour Richard Ferrand), le mandat de Conseiller départemental est un mandat politiquement insignifiant :



I. Le Callennec @ilecallennec · 13 h
Y a t il une vie après la [#politique](#)" - France 3 Bretagne



Isabelle Le Callennec : "Il y a une vie après la politiq...
Une page s'est tournée, le 18 juin dernier à l'issue du second tour des élections législatives. Isabelle Le Callennec, députée depuis cinq ans, attachée
france3-regions.francetvinfo.fr

3 5 9



Patrick Jehannin
@PJehannin

En réponse à @ilecallennec

Et le Conseil départemental dans tout ça, dont vous percevez plus de 2.000 euros mensuels : ça compte pour du beurre ? (dans les épinards)

23:03 - 20 juil. 2017

1 1 1

(cliquer pour écouter)

On notera au passage que, au-delà des indemnités de fin de mandat de député, son mandat de conseillère départementale va quand même lui assurer 2.508,96 euros brut mensuel pendant encore près de 4 ans.